Juillet / Août / Septembre 2011

vivre Quimperlé

bevañ kemperle

Bulletin d'informations municipales

Les évènements de l'été

pages 10-13

Jeunesse

Le bilan du conseil municipal des jeunes

page 7

Urbanisme

La place Jean-Jaurès change de visage

page 8

Service public

Zoom sur le CADA

page 18

Ville de Quimperlé

www.quimperle.com

Édito ▸ Pennad-stur

Sommaire

Actualité - *Keleier* - **p.3**
Forum À tous sports • Le combat des chefs • Transport scolaire

Vie en ville - *Buhez e Kêr* - **p.4-5**
Inauguration de l'EHPAD de Bois-Joly • La semaine bleue • Plan Canicule • Le fonctionnement de la mairie et du conseil municipal de Geilenkirchen

Tourisme - *Touristerezh* - **p.6**
Une exposition rue Savary • Quimperlé ville de crûes et ville étape du chemin de Saint-Jacques

Jeunesse - *Yaouankiz* - **p.7**
Les jeunes font bouger la ville ! • Espace Jeunes du Mille Club • Vacado : c'est les vacances !

Urbanisme - *Kêraozouriezh* - **p.8-9**
Un nouveau visage pour la place Jean-Jaurès • Où en est-on dans la procédure du Plan Local d'Urbanisme • Lotissement : intégration dans l'espace public

Dossier - *Teuliad* - **p.10-13**
Les évènements de l'été

Culture - *Sevenadur* - **p.14-15**
Des livres sur Quimperlé • Histoire de Quimperlé

Développement durable - *Diorren padus* - **p.16-17**
Agenda 21 de Quimperlé, c'est parti ! • Une journée sans voiture

Services publics - *Servijoù foran* - **p.18**
Le CADA

Tribune - *Komzoù dieub* - **p.19**

Agenda - *Deiziataer* - **p.20**

Vivre Quimperlé, Hôtel de ville - BP 131 – 29391 Quimperlé Cedex.
Tél. 02 98 96 37 37 - Fax 02 98 96 37 39
Directeur de la Publication : **Alain Pennec**
Crédits photos : **service communication** (sauf mention contraire)
Comité de rédaction : **Alain Pennec ; Erwan Balanant ; Christine Favennec ; Alain Kerhervé ; Florence Le Berre ; Muriel Le Guilloux ; Stéphane Guillevin ; Laëtitia Favennec ; Michel Fily**
Rédacteurs : **Mathieu Prigent**
Conception : **Le Ciré Jaune Communication** / GROUPEBEDC
Imprimé à 6500 exemplaires par IBB sur papier recyclé et avec encres végétales
Édition : **Ville de Quimperlé**

Alain PENNEC
Maire de Quimperlé
Maer Kemperle

C'est l'été. Une période propice à la détente, à la convivialité et aux rapprochements familiaux. Les animations proposées par la Ville veulent cette année toucher encore plus de spectateurs. D'abord, en proposant plus de « cinéma dans la Prairie », ensuite en multipliant les animations gratuites : après les mercredis musicaux et les jeudis du cinéma, désormais les expositions de peinture seront gratuites les vendredis. Rendez-vous également pour le feu d'artifice du 14 juillet.
L'été sera beau, on l'espère mais pas trop sec, car les ressources en eau sont limitées et tout le monde doit se sentir concerné par la chasse au gaspillage. On souhaite aussi cet été un nombre accru des touristes, car Quimperlé offre de nombreuses richesses à découvrir, mieux mises en valeur ou en cours de valorisation et un accueil diversifié de qualité; mais l'importance du potentiel (architectural, naturel, associatif...) promet, avec l'aide de quelques investissements pertinents, de nouvelles progressions dans les prochaines années ; d'autant que Quimperlé reste une ville où il fait bon vivre. Il faudrait juste sans doute qu'elle soit un peu plus connue ! On y travaille.
Puis viendra la rentrée, marquée par la nouveauté du fonctionnement du réseau de transports communautaire, qui peut changer bien des habitudes.

Erru eo an hañv. Ur mare mat eo evit diskuizhañ, kaout plijadur asambles hag en em gavout gant tud ar familh. C'hoant hon eus d'ober diouzh ma vo muioc'h a arvesterien c'hoazh en abadennoù kinniget gant kêr er bloaz-mañ. Da gentañ e vo kinniget muioc'h a « sinema er Bradenn », da c'houde e vo muioc'h a abadennoù digoust : goude merc'hervezhioù ar sonerezh ha yaouvezhioù ar sinema, ez eo an diskouezadegoù livadurioù a vo digoust d'ar Gwener hiviziken. Emgav a lakaomp deoc'h ivez evit an tan-arvest d'ar 14 a viz Gouere.
Emichañs e vo brav an hañv, gant ma ne vo ket re sec'h, rak distank eo an dour ha ret eo da bep hini gouzout a c'hall kemer perzh er stourm ouzh ar foranañ. Choant hon eus ivez e vefe en hañv-mañ un niver brasoc'h a douristed, rak e Kemperle ez eus ur bern pinvidigezhioù d'ober anaoudegezh ganto, lakaet da dalvezout gwelloc'h pe emeur o lakaat da dalvezout, hag un degemer liesdoare a-feson a vez ivez. Un bern traoù a c'hallomp ober c'hoazh (war dachenn ar savadurioù, an natur, ar c'hevredigezhioù) ha gant se, ha gant un nebeud postadurioù fur, e c'hallimp mont war-raok c'hoazh er bloavezhioù a zeu ; rak ur gêr plijus bevañ enni e chom Kemperle a-hend-all. Dav e vefe dezhi bezañ un tammig brudetoc'h, setu tout ! O labourat evit se emaomp. Da c'houde e teuio an distro-skol, gant mont en-dro nevez rouedad treuzdougen ar gumuniezh, a c'hall cheñch kalz boazioù.

Forum À tous sports

Cette année la manifestation aura lieu le samedi 10 septembre 2011 au gymnase de Kerneuzec.

Le forum À tous sports offre le temps d'une journée un panorama de la richesse de la vie associative sportive de la ville de Quimperlé. Moment important pour que les clubs sportifs puissent faire découvrir leurs activités et intéresser de nouveaux adhérents. C'est l'occasion pour les associations quimperloises de séduire le plus grand nombre de visiteurs, en répondant à leurs interrogations tout en faisant essayer les activités. Un bon moyen pour chacun de trouver le sport qui lui convient.

© Tondo Susanto

Le combat des chefs

Les 21 et 22 octobre prochains la Ville de Quimperlé en partenariat avec l'union des commerçants et l'office de tourisme organise place Charles de Gaulle une double manifestation : un concours culinaire ouvert à tous et un autre réservé aux chefs professionnels !

Pour les chefs professionnels : le concours aura lieu le vendredi après-midi, avec comme consigne d'utiliser le saumon, poisson associé à la ville de Quimperlé, comme ingrédient principal. Pour départager les participants un jury composé de 3 chefs professionnels, de 2 élus et d'un représentant de l'office de tourisme goûtera les plats avec attention. Le gagnant se verra remettre un trophée.

Un second concours ouvert à tous se déroulera le samedi, les participants devront réaliser une friandise sucrée emblématique de la ville. Pour les départager cette fois-ci le public fera partie du jury !

Transport scolaire

À partir du 1er septembre prochain la Cocopaq prend la compétence du transport scolaire et a missionné un délégataire de service public pour sa mise en œuvre. Les tarifs auparavant votés par le Conseil Municipal le sont désormais par le Conseil Communautaire. La communauté de communes a souhaité appliquer la même gamme tarifaire sur l'ensemble du territoire, celle-ci offre des possibilités d'abonnement annuel, mensuel et d'achat de ticket à l'unité. Pour les élèves déjà inscrits au transport scolaire en 2010-2011 le transporteur leur fera parvenir prochainement un dossier d'inscription directement chez eux. Pour les nouvelles inscriptions les familles peuvent retirer des dossiers d'inscription dans les mairies ou sur le site de la Cocopaq pour effectuer ensuite les démarches par courrier auprès du transporteur.

Demande de subventions

Nous rappelons aux nouvelles associations que les demandes de dossiers de subventions pour l'année 2012 sont à faire avant la fin du mois d'août auprès du service jeunesse sports et vie associative. Les associations déjà subventionnées recevront un dossier par voie postale.

Inauguration de l'EHPAD de Bois-Joly

Inauguration du premier bâtiment de l'EHPAD de Bois-Joly comptant 84 lits. D'autres tranches sont prévues jusqu'en 2015. Au total la capacité sera de 284 lits pour un investissement de 38 millions d'euros qui fait de l'hôpital de Quimperlé le premier investisseur de la région de Quimperlé. La nouvelle architecture répond aux normes actuelles de confort et de sécurité et aussi aux normes environnementales. Les chambres individuelles, les espaces de sociabilité et un personnel dévoué et compétent permettront de mieux répondre aux demandes locales élargies. À travers ce bel équipement c'est l'image attractive de Quimperlé qui s'en trouve renforcée.

La semaine bleue

La semaine intergénérationnelle se tiendra cette année du 17 au 23 octobre 2011. Ne manquez pas les inscriptions !

Cap sur la culture orientale pour cette nouvelle édition. Exit le kig ha farz place au couscous pour le traditionnel repas ! Un programme riche et varié est d'ores et déjà en cours d'élaboration avec des sorties, des cours de cuisine orientale, des ateliers informatiques à la médiathèque, du théâtre, des séances de contes orientaux, un loto ou encore une séance de cinéma. Conditions pour y participer : résider sur Quimperlé et être âgé de 60 ans minimum.

▶ **Les inscriptions s'effectueront de 9h30 à 12h à la salle n° 2 du Coat-Kaër, les vendredi 23 septembre, 30 septembre, 7 octobre et 14 octobre.**

Le repas et le colis de fin d'année

Conditions : résider sur la commune de Quimperlé et être âgé d'au moins 72 ans au 31 décembre 2011. Les inscriptions s'effectueront au Coat-Kaër, salle n° 2 de 9h30 à 12h les vendredi 23 septembre, 30 septembre, 7 octobre et 14 octobre.

Plan Canicule

Comme le prévoit le plan gouvernemental, le Maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées de plus de 65 ans ou handicapées qui vivent à leur domicile, et qui souhaitent être aidées en cas d'aléas climatiques exceptionnels.

Ce registre est confidentiel : les données pourront toutefois être transmises au Préfet afin d'organiser, en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte en période de canicule, un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.
Ces inscriptions (facultatives) peuvent être prises dès à présent au Centre Communal d'Action Sociale à la demande des intéressés ou d'une tierce personne.

Quelques recommandations

- Assurez-vous de consommer au moins 1,5 litres d'eau minérale ou d'eau gazeuse par jour.
- Veillez à passer plusieurs heures par jour dans des endroits frais ou à l'ombre.
- Fermez les fenêtres, volets et stores pendant la journée.
- Assurez-vous de prendre régulièrement des douches ou bains partiels rafraîchissants.

▶ **Renseignements au CCAS, tél. 02 98 96 37 57**

M. Fiedler, Maire de Geilenkirchen, M. Davids, président du comité de jumelage Geilenkirchen-Quimperlé, M. Pennec, Maire de Quimperlé.

Le fonctionnement de la mairie et du conseil municipal de Geilenkirchen

Le 3 juin dernier, des élus quimperlois et des membres du comité de jumelage de Geilenkirchen se sont réunis lors d'une séance de travail consacrée à la comparaison du fonctionnement des institutions municipales en France et en Allemagne, source de réflexions instructives.

Des communes moins nombreuses et plus fortes

Dans le land de Rhénanie-Westphalie, il y a 396 communes pour 18 millions d'habitants sur 34 000 km . Sur une surface équivalente, mais avec 5 millions d'habitants, la Bretagne des 5 départements compte 1 500 communes.
Une réforme, entre 1965 et 1975, a regroupé les communes autour de villes centres : Geilenkirchen a aujourd'hui 28 000 habitants pour 83 km de superficie, Quimperlé compte 11 500 habitants sur 32 km .

Dès lors, ces communes plus fortes rendent inutile l'échelon de la communauté de communes ; le mille-feuilles administratif allemand est moins épais qu'en France : aux communes s'ajoutent les « kreis » (sorte d'arrondissements) qui s'occupent par exemple d'environnement, de règlement de la circulation... et les « land » au niveau régional.

L'élection du maire

Le maire est élu pour 6 ans. Dans ce fief CDU (chrétiens démocrates), Thomas FIEDLER (indépendant) a été élu fin 2009. Mais son élection est découplée de celle du conseil municipal, élu pour 5 ans. C'est une particularité du land de Westphalie.
Pour un Français habitué à l'uniformité, cette diversité régionale étonne parfois.
Le Maire est élu seul en s'appuyant sur un parti ou une coalition de partis qui sont représentés au conseil municipal proportionnellement à leurs résultats. Sur 39 conseillers au total, la CDU compte 16 conseillers, le SPD (socialistes) 7, les Verts 5, les Libéraux (centre) 4, Die Linke (la gauche) 1 et le Parti des Citoyens 5.
Le basculement des Libéraux vers la CDU, après l'élection du maire, a conduit à une cohabitation obligée et à une politique de compromis entre le Maire et le conseil.
Le Maire élu devient fonctionnaire et perd son travail antérieur sans garantie de le récupérer. Ces risques s'accompagnent de certains avantages (voiture de fonction avec chauffeur, traitement élevé...).

Adjoints et comité du conseil

Geilenkirchen ne compte que deux adjoints. Ce sont des fonctionnaires élus pour 8 ans et choisis autant pour leur sensibilité politique que pour leurs compétences techniques. Le maire s'occupe de tout mais plus particulièrement des finances, de l'état civil, le premier adjoint d'urbanisme et des travaux et le deuxième adjoint du secteur social, de la jeunesse, des écoles, du sport, de la culture et de l'ordre public. Ils sont aidés par le travail de commissions issues du conseil municipal (affaires générales et finances, environnement et constructions, urbanisme et développement économique, affaires sociales, jeunesse, sport et culture, contrôle des finances).

Salariés de la commune

Geilenkirchen compte 70 fonctionnaires, 45 ouvriers et 130 employés (à comparer aux 220 emplois de Quimperlé. La tendance est au retour à la régie directe et à la réduction des affermages au privé.

Les recettes municipales

Elles reposent sur trois ressources principales :
- l'impôt foncier et la taxe professionnelle (aux taux fixés par la commune),
- la dotation globale de l'État (en partie sous forme d'impôts partagés, comme l'impôt sur le revenu),
- les redevances et taxes sur l'utilisation des services publics (ordures ménagères, eau, électricité...).

Mais les dépenses sociales creusent aujourd'hui dangereusement le déficit des communes, et de Geilenkirchen en particulier.

Une exposition rue Savary

La municipalité, l'office de tourisme et l'union des commerçants se sont associés pour offrir un nouveau regard sur la ville et sur la rue Savary.

Suite à un conseil de quartiers, commerçants et habitants se sont réunis pour réfléchir à la revitalisation de cet axe important pour la ville. L'idée de l'office de tourisme d'utiliser des photos pour embellir les vitrines a été adopté par tous. Les propriétaires des magasins inoccupés ont joué le jeu et permit la possibilité d'installer une exposition des œuvres de Bernard Thomas, artiste-photographe à Quimperlé.
Des expériences d'habillage existent dans plusieurs rues en France mais Quimperlé ville d'art contemporain innove et propose aux touristes et aux Quimperlois de redécouvrir la ville à travers les énigmatiques anamorphoses de Bernard Thomas. Mis en scène par l'agence de communication installée dans la rue, l'exposition vous invite aux travers d'indices à redécouvrir le patrimoine Quimperlois. Un flyer pour participer à l'exposition est disponible à l'office de tourisme.
Cet autre regard sur la ville permet une nouvelle vision de la rue Savary et fait (re)découvrir cette pittoresque voie, trait d'union entre haute et basse ville.

Trois questions à Bernard Thomas :

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est une anamorphose et nous dire pourquoi vous avez élu ce procédé pour votre travail photographique?

Une anamorphose est une déformation réversible d'une image à nouveaux lisible à l'aide d'un système optique tel un miroir cylindrique, sphérique, conique, ou un procédé mathématique complexe. Pour résumer la démarche cette technique consiste principalement à mettre à plat dans l'espace une image cohérente.

Vous exposez dans la rue Savary, une rue importante pour Quimperlé et les quimperlois. Que représente-t-elle pour vous ?

Le premier sentiment que j'éprouve se conjugue au mode interrogatif. Pourquoi une rue autant chargée d'histoire et située dans le cœur historique de notre ville a-t-elle pu tomber dans l'oubli ? Sans vouloir occulter les contraintes économiques et autres qui ont progressivement et profondément modifiées le comportement des habitants, il n'est pas concevable, logiquement, que cette situation perdure. Reste à trouver les idées qui déclencheront une nouvelle dynamique. D'autres villes ont été confrontées à la même situation et ont imaginées des solutions novatrices qui ont permis de valoriser leur patrimoine.

Vous avez choisi la ville comme thème principal de ce travail photographique. Pourquoi cet intérêt à déformer la ville, à offrir un nouveau regard sur notre patrimoine ?

Ma démarche se résume à une idée très simple : proposer aux passants de développer leur sens de l'observation en les incitant à porter un regard curieux sur la cité. Le choix de la technique de l'anamorphose résume à lui seul mon souhait de remettre en lumière sous un aspect ludique le patrimoine quimperlois auquel nous sommes tous attachés.

Quimperlé ville de crûes et ville étape du chemin de Saint-Jacques

Des panneaux d'entrée de ville et une plaque d'interprétation ont récemment été posés. Des repères de crues seront prochainement installés.

Le traditionnel pèlerinage des amis de Saint-Jacques de Compostelle reliait cette année Moguériec et Carantec à Quimperlé, lieu de jonction de deux itinéraires. 120 pèlerins des cinq départements et même du Québec y sont arrivés le samedi 21 mai dernier au terme d'une semaine de marche. Dans un intérêt historique et touristique, la Ville a voulu rendre visible cet héritage toujours vivant : le Maire a inauguré la plaque installée au pont-fleuri conçue sur le modèle des panneaux d'interprétation du patrimoine, elle comporte un court texte en français, breton et anglais. Trois autres panneaux de cet itinéraire culturel européen ont été installés aux entrées de ville sur la route vers Quimper et le pointe St Mathieu, la route du Faouët Morlaix et celle d'Hennebont.

Le groupe inondation du SMEIL (Syndicat Mixte Éllé Isole Laïta) avait souhaité que les habitants soient sensibilisés à la culture des crues. La Ville a décidé d'installer d'ici la fin de l'année 11 repères de crues, en partie subventionnés par le Département. Outre la transmission d'une mémoire collective, ils pourront également intéresser les touristes curieux de mieux connaître l'histoire de notre cité. Ces 11 repères qui portent sur l'inondation de décembre 2000 s'ajoutent à des repères plus anciens correspondant aux crues de 1925, 1974 et 1995.

Les jeunes font bouger la ville !

Le 22 janvier 2010, les 33 collégiens conseillers ont été élus au conseil municipal des jeunes pour deux ans par leurs collègues des classes de 6e et 5e des collèges quimperlois publics, privés et les élèves de l'IME. Le 11 février 2010 en séance plénière ils ont créé 3 commissions afin de travailler sur des projets thématiques. Voici un bref aperçu de leurs projets.

▶ Commission Écologie et Environnement

Les jeunes ont su mettre à profit leurs nombreuses idées autour de la création du nouveau réseau de bus. Particulièrement concernés par le sujet, ils ont pris contact avec la Cocopaq afin de faire part de leurs idées et d'apporter des éléments de réflexion. Ils ont aussi imaginé la « journée sans voiture » (samedi 24 septembre prochain) pour sensibiliser la population aux impacts environnementaux de nos transports motorisés et montrer l'intérêt des modes de transport doux. Les jeunes conseillers ont également mis en place « la journée citoyenne de débroussaillage » autour d'une après-midi de découverte du nouveau chemin de randonnée dont ils sont à l'origine.

▶ Commission Économie, Humanitaire et Social

Les jeunes ont souhaité organiser des rencontres intergénérationnelles à Bois-Joly. Ces rencontres ont eu lieu le 16 février dernier lors d'une après-midi jeux de société, et le 8 juin dans le cadre des Olympiades intergénérationnelles de la Saint Médard, journée de jeux et d'échanges.

▶ Commission Animations/Loisirs

Afin d'animer au mieux Quimperlé, le 5 décembre 2010 les jeunes élus ont participé activement à la vente de crêpes, de gâteaux et d'objets réalisés par leur soin pour apporter des dons au Téléthon. Ils ont aussi travaillé à la réalisation de panneaux de signalisation du skatepark. Pour finir, ils ont aussi mis en place des soirées cinéma à thèmes composées de 2 films de leur choix : « soirée ciné de la frousse », « soirée boules de neiges », « soirée planète ados ».

▶ Prochains rendez-vous :
24 septembre 2011 : journée sans voiture
janvier 2012 : élections du nouveau conseil municipal des jeunes

Espace Jeunes du Mille Club

L'Espace Jeunes est bien plus qu'une maison de quartier, il concerne tous les jeunes de Quimperlé et du territoire.

L'Espace Jeunes du Mille Club est un lieu d'accueil sur Quimperlé pour les jeunes de 11 à 18 ans. Une équipe d'animateurs municipaux est sur place afin de donner du sens aux activités et aux actes de la vie quotidienne. Les animateurs ont également pour mission d'impliquer les jeunes de manière à ce qu'ils deviennent pleinement acteurs de cet espace. Il s'agit d'un endroit convivial, où les adolescents peuvent se retrouver seul ou entre amis afin de partager baby-foot, billard, revues, jeux vidéo, jeux de société, accès internet...

▶ Ce lieu d'accueil gratuit est ouvert du lundi au samedi durant tout l'été. Horaires : lundi, mardi, mercredi, jeudi : 12h-19h30 ; vendredi : 12h -17h ; samedi : 14h -19h

Vacado : c'est les vacances !

Grâce à Vacado les jeunes peuvent passer d'agréables vacances en découvrant différentes activités ! Vacado organise du 4 juillet au 26 août des activités à la carte pour les jeunes à partir de la 6e.

Les activités sont proposées et encadrées par une équipe d'animateurs municipaux et associatifs qui proposent ainsi une prise en compte globale des besoins de chaque jeune, grâce à des jeux sous différentes formes : jeux d'équipe, jeux de cartes, des activités plus manuelles et artistiques, des activités sportives, ou encore des activités de découverte composées de sorties cinéma, et de mini camps.

▶ Les inscriptions se font le vendredi soir au « mille club » de 17h30 à 18h30
Les tarifs : enfant quimperlois : 8,70 €/semaine
Enfant habitant la Cocopaq : 15,90 €/semaine
Enfant habitant hors de la Cocopaq : 21,50 €/semaine

Un nouveau visage pour la place Jean-Jaurès

Prolongement de la vallée du Dourdu, la place Jean Jaurès poursuit sa transformation amorcée depuis le printemps 2010. Les première et deuxième tranches de travaux lui procurent un caractère plus accueillant et plus convivial.

Après une première série de travaux qui a vu naître un parking de 19 places près de la rue de Pont-Aven c'est maintenant la partie centrale et l'extrémité sud-ouest qui sont concernées. Après le parking c'est une zone réservée aux familles, aux promeneurs et aux joueurs de pétanque qui verra le jour. Une aire de jeu sécurisée par des barrières, deux terrains de pétanques et des bancs permettront d'en faire un lieu de vie et de convivialité.

L'extrémité « sud » de la Place a été remaniée :

- Suppression partielle du muret permettant, outre une vision élargie de l'espace, la création de gradins propices à l'organisation de manifestations,
- Aménagement de petits massifs de verdure destinés à embellir le site et attirer les visiteurs.

Des toilettes publiques autonettoyantes seront, prochainement, installées à proximité de l'aire de jeux.

Un second parking de 14 places a également vu le jour pour recréer autant de stationnement qu'auparavant. Un enrobé végétal de couleur crème a été préconisé par l'architecte des bâtiments de France par souci d'harmonie avec les bâtiments alentours. Plus écologique qu'un revêtement classique à base de pétrole il revêt les 1000 m² de ces emplacements.

Dix-sept tilleuls d'une variété ne laissant pas tomber de résine ont été plantés pour remplacer les treize marronniers malades qui avaient dû être abattus.
Le choix d'équipements d'éclairage alliant esthétisme et réduction de la consommation d'énergie participe à l'embellissement du site.

Le coût des travaux s'élève à 413 000 € (100 000 € pour la première tranche et 313 000 € pour la deuxième) auquel il faut ajouter 50 000 € pour l'installation des toilettes publiques.

Où en est-on dans la procédure du Plan Local d'Urbanisme

Le diagnostic territorial mené par le cabinet E.O.L de Vannes est désormais terminé. Il s'agit plus précisément des analyses socio-démographiques, des dynamiques urbaines et des déplacements, du paysage, de l'environnement et des dynamiques économiques (activités et commerces).

Ce diagnostic a été présenté au Conseil municipal le 14 avril dernier. Le diagnostic agricole ainsi que celui des zones humides sont désormais consultables au pôle Urbanisme Aménagement, avenue du Coat Kaër.
Le mois de juin a été consacré aux ateliers « Approche Environnementale de l'Urbanisme ». Ces ateliers, non obligatoires, mais fortement souhaités par la municipalité ont été menés en concertation avec un « échantillon » de Quimperlois. Ces derniers ont été choisis, selon des critères précis, par le cabinet Environnement et Société de Nevez.
Ces ateliers, axés sur les questions environnementales et de développement durable, ont porté sur les points suivants :

- Quelle place de l'environnement dans le territoire ?
- Quelle urbanité pour Quimperlé ?
- Quelle identité territoriale ?

Ces ateliers de concertation se sont traduits par des enjeux prioritaires dont la restitution a eu lieu le 28 juin. Ces enjeux (consultables mi-juillet sur le site de la Ville) constituent pour les élus une base sur laquelle ils pourront s'appuyer lors de l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), prochaine étape de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

▶ Une réunion publique aura lieu le vendredi 23 septembre à 20h au Coat Kaër. Vous y êtes cordialement invités : le PLU est l'affaire de tous les Quimperlois.

Lotissement : intégration dans l'espace public

Vous venez de construire ou vous avez racheté une maison dans un lotissement ? Vous êtes donc un co-loti et une association syndicale a obligatoirement été constituée. Il est capital d'avoir bien lu le cahier des charges de votre lotissement. Ce document remis par votre notaire lors de la signature de l'acte d'achat précise les règles de droit privé qui s'appliquent aux co-lotis.

Comment se passe la procédure d'intégration des voies et de l'éclairage dans le domaine public ?

1. Dépôt par le lotisseur au service urbanisme de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)
2. Le service urbanisme dispose d'un délai de 3 mois pour vérifier la conformité des travaux.
3. Le service urbanisme organise, sur place, une réunion en présence des services techniques (voirie, réseaux),du lotisseur. Cette réunion a pour but de vérifier la conformité des travaux.
4. Si les travaux sont correctement réalisés, le service urbanisme délivre un certificat de non-opposition à la DAACT.
5. Si les travaux ne sont pas conformes, un compte rendu de visite est rédigé par le service urbanisme. Il liste les non-conformités et rappelle que le certificat de non-opposition ne sera délivré qu'après la réalisation de l'ensemble des travaux. Il est souvent nécessaire que les services techniques se déplacent une seconde fois pour vérifier la réalisation des travaux.

Le Certificat de non-opposition à la DAACT clôt la procédure de lotissement Ensuite,

- Soit la voie, les réseaux, l'éclairage restent propriété du lotisseur ou de l'association syndicale créée pour la gestion de ceux-ci ;
- Soit le lotisseur ou l'association syndicale demande l'intégration dans le domaine public communal. Dans ce cas, le lotisseur ou le président de l'association syndicale adresse un courrier au Maire.

La demande est examinée par les services techniques qui donnent leur avis. S'il est favorable, l'avis de la commission voirie est sollicité avant le passage en conseil municipal ; ce dernier prend alors une délibération pour solliciter la mise en enquête publique avant intégration.

Le Maire sollicite auprès du Président du Tribunal Administratif, la nomination d'un commissaire enquêteur. Le dossier d'enquête public est constitué par le service urbanisme : cette enquête dure 15 jours, le commissaire enquêteur remet ses conclusions. Après avis favorable, le conseil municipal délibère pour donner son accord pour l'intégration dans le domaine public communal.

Espaces verts et bassins d'orage

Le conseil municipal du 30 septembre 2010 a décidé que les espaces verts et les bassins d'orage ne seront pas pris en charge par la collectivité. Il appartient donc au lotisseur ou à l'association syndicale d'entretenir les espaces verts et les bassins d'orage. Ce sont des charges de copropriété comme il en existe dans les immeubles. Jusqu'à la délivrance de la DAATC, c'est au lotisseur d'entretenir les espaces verts et les bassins d'orage.

Des animations gratuites sur trois jours tout l'été : les mercredis musicaux en partenariat avec les associations, les jeudis cinéma dans la prairie avec la Cocopaq, 10 ans – 8 séances, les visites d'expositions gratuites le vendredi. À travers ces différents rendez-vous, musique, cinéma, expositions, la culture ouvre ses portes tout l'été.

Les expositions de l'été

Bernard Rancillac
Rancillac et les Ursulines

du 25 juin au 25 septembre,
Chapelle des Ursulines

Artiste de renommée internationale
Avenue Jules Ferry, 29300 Quimperlé.
Tel. 02 98 39 28 44 / 02 98 96 37 36
tous les jours sauf le mardi, de 10h à 12h / 14h30 à 19h.
Entrée : 2 €, gratuit le vendredi

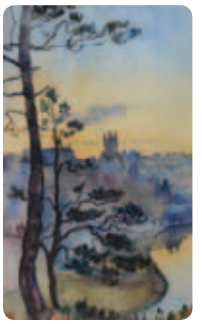

Marguerite Paulet

du 11 juin au 18 septembre 2011,
Maison des Archers

Première exposition publique de ses œuvres.
8 rue Dom Morice, 29300 Quimperlé.
Tél. 02 98 39 06 63 / 02 98 96 37 37
Tous les jours sauf le mardi, de 10 h à 12h et de 14h30 à 19h. Entrée : 2 €, gratuit le vendredi

Le Hangar't,
« Bonjour, Monsieur Rancillac ! »

du 23 juin au 3 septembre 2011,
médiathèque

Hangar't est une expérience humaine et artistique connue et reconnue qui fonctionne depuis près de 20 ans.
18, place Saint-Michel, 29300 Quimperlé.
Tél. 02 98 35 17 30
Jours et heures d'ouverture de la médiathèque.
Entrée libre

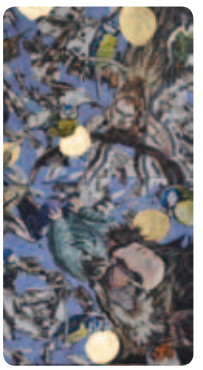

Thierry Pertuisot,
Géographies variables

du 2 juillet au 11 septembre 2011,
Galerie du Présidial

Représentation du vertige de notre époque
Rue Brémond d'Ars, 29300 Quimperlé.
Tél. 02 98 39 14 60 / 02 98 96 37 37
Tous les jours sauf le mardi, de 10 h à 12h et de 14h30 à 19h.
Entrée libre

Les Mercredis musicaux

Tous les mercredis du 6 juillet au 10 août, concerts et animations gratuites en plein air à l'espace Kerjégu et dans différents endroits de la ville, soirées en partenariat avec les associations quimperloises.

▶ Mercredi 06 juillet
18h : Michel Corrignan conteur - RDV à l'Office de Tourisme
21h : ensemble folklorique RATILIO de l'Université de Vilnius (Lituanie)

▶ Jeudi 14 juillet
20h30 : extrait du spectacle « Swingkalon » - le Cercle et Evit Dans
21h15 : ensemble de percussions à l'issue d'un stage avec Doudou N'Diaye Rose Jr
21h40 : « TRANSE EN DANSES » - Doudou N'Diaye Rose Jr, percussions du Sénégal, Cercle Giz'kalon et Bagad Men Ha Tan (nouvelle création)
23h : feu d'artifice – tiré par la Société Auguste B
23h30 : fest noz - Evit Dans et Men Ha Tan, avec initiation à la danse bretonne.

▶ Mercredi 20 juillet
17h30 à 19h : initiation à la danse bretonne avec le Bagad, devant l'Office de tourisme
21h : spectacle du Bagad Bro Kemperlé

▶ Mercredi 27 juillet
18h ou 19h : animation en cours de programmation,
21h : MAS BAJOS – « Salsa francesa con sentimento Cubano »

▶ Mercredi 03 août
21h : The Décline groupe breton ouvre la soirée avec une musique aux accents punk, rock et folk.
22h : Argies.groupe argentin proposant une musique engagée mixte de Punk anglais des années 70, ska, reggae, dub, rock et rythmes latins.

▶ Mercredi 10 août
18h30 à 20h : My sweet shoes, Parvis de Notre Dame quartet de jazz.
20h : Peter's Uncles Band du blues rock breton!
21h15 : Malou jazz manouche et du rock sur des textes qui parlent des choses de la vie.
22h30 : Les Voleurs de Swing : un univers mêlant swing, valse, chant, rock, humour, boosté d'une énergie punk, dans une atmosphère de fête tzigane

Le Cinéma dans la prairie

Pour ses 10 ans le cinéma dans la prairie propose 8 séances de cinéma gratuites à la tombée de la nuit en plein air à la prairie Saint-Nicolas. (opération réalisée avec le soutien de la Cocopaq)

Jeudi 7 juillet PONYO SUR LA FALAISE d'Hayao Miyazaki
Japon / 2008 / 1h41 / Animation

Mercredi 13 juillet LE PETIT NICOLAS de Laurent Tirard
France / 2010 / 1h30 / Comédie
Avec Maxime Godart, Valérie Lemercier, Kad Merad

Jeudi 21 juillet LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES D'ADELE BLANC-SEC de Luc Besson
France / 2010 / 1h47 / Aventure
Avec Louise Bourgoin, Gilles Lellouche, Mathieu Amalric

Jeudi 28 juillet ALICE AU PAYS DES MERVEILLES de Tim Burton
États-Unis / 2009 / 1h49 / Fantastique
Avec Mia Wasikowska, Johnny Depp, Helena Bonham-Carter

Jeudi 4 août L'ARNACOEUR de Pascal Chaumeil
France / 2010 / 1h45 / Comédie
Avec Romain Duris, Vanessa Paradis, Julie Ferrier

Jeudi 11 août AVATAR de James Cameron
États-Unis / 2009 / 2h42 / Aventure
Avec Sam Worthington, Zoe Saldana, Sigourney Weaver

Jeudi 18 août GOOD MORNING ENGLAND de Richard Curtis
Grande-Bretagne / 2009 / 2h15 / Comédie
Avec Philip Seymour Hoffman, Rhys Ifans, Bill Nighy

Jeudi 24 août BRENDAN ET LE SECRET DE KELLS de Tomm Moore
France-Irlande / 2009 / 1h15 / Animation

Les Journées Européennes du Patrimoine

Les Journées du Patrimoine sont l'occasion d'offrir au public des visites d'édifices ou de sites. En 2011, à Quimperlé, il y aura aussi des spectacles. Il s'agit d'ouvrir à la musique, à la danse, au jonglage, des endroits qui ne sont pas des lieux de spectacles habituels. D'autant plus lorsque ces spectacles puisent leur inspiration dans d'autres formes du patrimoine comme la musique, les contes, les mythes...

« Embarc'à sons »

En septembre - gratuit

Une Initiative du Réseau des musiques traditionnelles mis en place par la Cocopaq et dans laquelle Philippe Janvier, professeur au Conservatoire de musique et de danse de Quimperlé, est fortement impliqué :

17h30 : Rassemblement d'instruments sonores et déambulation sur les quais de la Laïta sont au programme de la 2e édition de la manifestation. En 2 groupes, les musiciens amateurs, élèves ou professionnels du Pays de Quimperlé, échangeront des phrases musicales sur des thèmes traditionnels.
18h30 : Concert de la fanfare Menace d'Éclaircie, quai Surcouf.

Cie MO3 – « Chacun voit sa pomme à son arbre »

Dimanche 18 septembre- gratuit

Pierre Jallot jongleur/danseur et Guillaume Handel flûtiste abordent à leur manière le thème de la pomme et de la tentation. Deux représentations permettront de voir deux facettes de ce spectacle qui se joue de manières différentes selon les lieux investis.
15h15 : Porche de l'église Notre Dame (place St Michel) en trois parties de 10 mn.
16h45 : Cloître de l'église sainte Croix en version continue.

Ce spectacle a fait l'objet d'une résidence de création d'une semaine en mai dernier à la Maison des Archers. La Ville de Quimperlé poursuit ainsi sa politique d'engagement aux côtés des créateurs bretons, la Cie MO3 est basée à Brest.

Festival Le diable est dans la boîte

Depuis 3 ans, Quimperlé est terre d'accueil d'une partie des programmations de ce festival qui propose des rendez-vous sur plusieurs communes finistériennes. L'accordéon diatonique est au cœur de l'initiative qui explore néanmoins toutes les contrées où se nichent des musiques jouées par ses « proches cousins » que sont les accordéons chromatiques ou bandonéons. Des musiques qui vont du traditionnel jusqu'aux créations contemporaines, d'ici ou d'ailleurs.

Samedi 1er octobre

En journée :
La Compagnie MO3 clos son temps de présence sur notre territoire en s'impliquant dans le festival d'accordéon, Pierre Jallot s'associe à Alexandre Sallet. L'un jongle en improvisation sur la musique de l'accordéon de l'autre. Et cela donne « Impro d'la balle ». gratuit

21h - Spectacle tout public :
Le duo Manu Comté – Boris Gaquere : « Jeux latins »
Accordéon et guitare pour un voyage aux frontières du jazz et des musiques du monde. Des compositions originales et des reprises de

Jobim, Gubitsch, Saluzzi, Pascoal... Brésil, Argentine...
Salle du Coat-Kaër
Tarifs : Enfants moins de 12 ans : 3 €
Adultes : 8 €
Location : Office de tourisme 02 98 96 04 32

Le festival c'est aussi, en partenariat avec l'association Boest an Diaoul, un certain nombre de temps musicaux et festifs : fanfare du Diable, concours de composition, concert du groupe Oktopus kafé le dimanche après-midi...

Programme complet à venir.

Découvrez Quimperlé !

Pendant la période estivale l'office de tourisme de Quimperlé propose plusieurs randonnées pour découvrir la ville ou ses alentours. Le parcours d'interprétation ou la baladodiffusion vous permettent également d'arpenter la ville en toute liberté toute l'année !

▶ Visites guidées

Le mardi matin
Randonnée-patrimoine accompagnée d'un guide en Forêt domaniale de Carnoët, balade autour de ses vestiges mégalithiques et médiévaux. (possibilité de pique-nique ou auberge, durée : environ 2h30, gratuit).

Le mardi à 15 h
Découverte du riche patrimoine bâti civil et religieux de Quimperlé avec vue panoramique depuis le clocher de Notre Dame de l'Assomption (durée : 2h, tarif : 4 €).

Le mercredi après-midi
Découverte insolite en canoë-kayak, depuis l'Éllé admirez un nouveau point de vue sur le patrimoine naturel et architectural de la ville de Quimperlé. Réservation obligatoire, tarif : 18 €.

Le jeudi à 15 h
Découverte du riche patrimoine bâti civil et religieux de Quimperlé avec vue panoramique depuis le clocher de Notre Dame de l'Assomption, visite récompensée par un goûter breton dans une crêperie quimperloise. Durée : 2h tarif : 7.5 €

Visite de la SPREV (Sauvegarde du Patrimoine Religieux en Vie) : comme chaque année en juillet et août, deux guides de la SPREV assurent les visites de l'abbaye Sainte-Croix et Notre-Dame.

▶ Programme détaillé des visites disponible à l'office de tourisme ou sur www.quimperletourisme.com

▶ Rando et sac à dos

Jusqu'à la fin du mois d'août, un riche programme de randonnées pédestre de 12 à 25 km attend les amateurs du genre. Pour les amoureux de la nature, le pays de Quimperlé recèle de nombreux trésors... Depuis le centre-ville, en empruntant les chemins qui longent les berges de la Laïta on s'enfonce au cœur de la magnifique forêt de Toulfoën ou dans les vallées de l'Ellé et de l'Isole. Des randonnées à thèmes permettent : « Le petit tour de Doëlan », « La boucle des 2 vallées, de Trémeven à Quimperlé », « La flore côtière rocheuse », « Des roches du diable à Quimperlé », « Kerfany, de la mer à la campagne », « Les plantes curieuses d'arrière dunes » « du pouldu à Doëlan, du bois de l'océan » Les sorties et randonnées sont gratuites et encadrées par des guides bénévoles.
Une participation aux frais de déplacement peut être demandée.

▶ Programme détaillé disponible à l'office de tourisme ou sur www.quimperletourisme.com

▶ En canoë

Pour découvrir la ville sous un angle original, l'Office de tourisme et le Canoë-Kayak Club de Quimperlé organisent des visites guidées en canoë ! Une manière ludique d'entrevoir, au fil de l'Ellé, le coeur de la ville historique, les beaux jardins, les prairies... Cette visite commentée mélange nature, loisir et histoire. Encadrée par un moniteur du club, elle séduira toute la famille.

▶ Date : chaque mercredi après-midi (horaires selon marées).
Tarif : 18 €, durée environ 2h30.
Renseignements et inscriptions auprès de l'office de tourisme ou au CKCQ au 02 98 96 32 67.
Visites sous réserve du niveau d'eau dans l'Ellé.

▶ En toute liberté

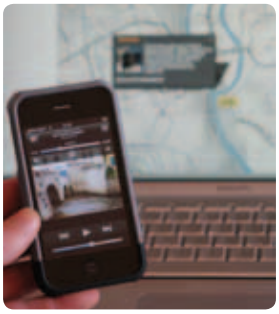

Profitez du parcours d'interprétation et de la baladodiffusion pour apprécier le patrimoine historique de la cité des Trois Rivières ! Quinze panneaux en lave émaillée racontent en textes et en images l'histoire des lieux et monuments représentatifs de Quimperlé. Pour les plus « branchés », la baladodiffusion vous offre la possibilité de télécharger gratuitement sur votre iPod, téléphone portable ou baladeur MP3, à partir du site de l'office de tourisme www.quimperletourisme.com, une série de fichiers audio. Des audio-guides sont également disponibles à la location pour 2 € à l'Office de tourisme.

Des livres sur Quimperlé

Quimperlé de par son riche passé a donné lieu à plusieurs ouvrages évoquant son histoire, ses personnages célèbres ou encore ses traditions. Voici un bref aperçu de trois ouvrages récemment édités. Ces livres sont disponibles à la vente en librairie ou en emprunt à la médiathèque de Quimperlé.

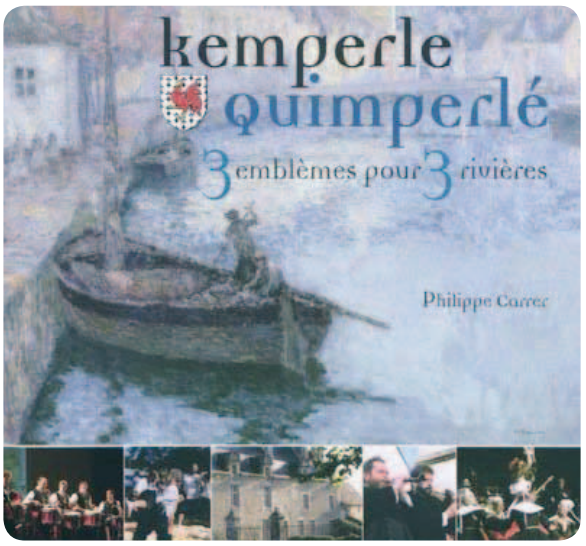

Kermperle-Quimperlé : trois emblèmes pour trois rivières

Philippe Carrer - éditions Yoran Embanner – 22 €

On connaît Philippe Carrer pour ses ouvrages sur l'histoire de la Bretagne et la psychiatrie dont le passionnant Ethnopsychiatrie en Bretagne paru aux éditions de la Coop Breizh en 2007.
Son dernier ouvrage que nous vous recommandons porte sur Quimperlé à travers une approche pour le moins originale. Dans cet essai, il s'attache à trois personnages bien connus des Quimperlois que sont Matilin An Dall, Théodore Hersart de La Villemarqué et Charles Cotonnec.
Pour Philippe Carrer ces trois hommes par leurs actions, chacun dans un domaine bien différent (musique, littérature orale, lutte bretonne) ont cherché à faire renaître un passé, une tradition tout en étant des hommes de leur temps dont l'action fut reconnue au-delà de leur territoire. Un modèle d'engagement et d'action qui trouve son prolongement par de nombreuses manifestations culturelles locales actuelles.

L'étonnante histoire du Finistère des origines à nos jours

Trinka - éditions La ligne pourpre - 15 €

De 120 000 ans avant J.-C.à 2010 le Quimperlois Trinka fait la chronique pittoresque et cocasse de l'histoire du Finistère.
Un livre sans prétention avec une foule de renseignements pratiques sur les musées à visiter, les livres à lire et les adresses utiles pour poursuivre la découverte de ce département.
Chaque page évoque de façon synthétique un épisode historique qu'illustre un dessin humoristique de Bélom, Clam, Coicault, Gégé, Jiluk ou Nono. Enfin, un quizz en fin de volume vous permettra de vous rendre compte que ce livre plaisant et très réussi permet d'apprendre beaucoup en gardant le sourire.

Quimperlé en images

Emmanuelle Yhuel-Bertin - éditions Liv'éditions - 30 €

Si vous ne l'avez pas encore feuilleté, vous éprouverez beaucoup de plaisir à la lecture de l'ouvrage de madame Yhuel-Bertin consacré à Quimperlé paru en 2008.
Ce beau livre présente Quimperlé au début du siècle dernier : ses traditions, sa basse et haute ville, ses belles demeures et ses fêtes.
Il est remarquable pour la richesse et la variété de son iconographie. L'auteur y présente un certain nombre de documents jusqu'alors inédit : cartes postales anciennes, mais aussi photographies et documents familiaux, papiers à en-têtes et objets de la vie quotidienne.

L'école du Lézardeau en 1861

Histoire de Quimperlé

1241 : Incendie du château ducal de Quimperlé par le comte de Léon.

1341 : Début de la guerre de succession de Bretagne. Quimperlé se rallie à Jean-de-Montfort.

1541 : Réalisation du jubé Renaissance de Sainte-Croix à la demande du dernier abbé non-commendataire de l'abbaye Daniel de Saint-Alouarn.

1681 : Achèvement de la construction du clocher de 56 m au dessus de la coupole de Sainte-Croix (son écroulement en 1862 ruinera l'église).
Démolition de la halle située au milieu de la rue du Château (Brémond d'Ars).

1701 : Remplacement de l'orgue de Sainte-Croix.

1771 : Abandon de l'église Saint-Michel délabrée, transfert de la paroisse à la chapelle Notre-Dame de l'Assomption.

1791 : L'hôtel de Ville quitte la rue du Château pour la place Royale (Général de Gaulle) dans l'ancien hôtel abbatial.

1831 : Ouverture d'un collège royal.

1851 : Réalisation de la rue d'Arzano par des ouvriers sans travail.

1861 : Construction de la voie ferrée Lorient-Quimper.
Ouverture de l'école d'Hydrologie du Lézardeau à l'initiative du comte du Couédic. Après sa fermeture en 1909, Bréhoulou en Fouesnant reprendra la succession après-guerre.

1871 : Installation du premier pharmacien place du Salé (Carnot).
Alexis Savary de retour de l'École des Arts et Métiers d'Angers crée à 20 ans son premier atelier de machines agricoles.

1881 : Éclairage public : remplacement des 24 becs à pétrole par 70 becs au gaz.
Expansion remarquable des usines Savary.

1901 : Rodin en résidence à Quimperlé chez le peintre Frits Thaulow (beau-frère de Gauguin).
Achèvement de l'hôpital Saint-Michel.

1931 : Création de la coopérative du Coat-Kaër par 130 agriculteurs (bientôt 1500) face aux conserveurs.
Décès du maire radical socialiste Jules le Louëdec.
Décès du peintre Émile Jourdan à l'hospice de Quimperlé.

1941 : Quimperlé centre régional de la direction Sud-Finistère de l'organisation Todt.
Implantation du réseau « Cohors-Asturies » à Quimperlé (Mademoiselle Queffurus).

1981 : Passage de l'électromagnétique à l'électronique du central téléphonique.

Agenda 21 de Quimperlé, c'est parti !

L'Agenda 21, mot-à-mot *ce qu'il faut faire pour le 21e siècle*, est un programme d'actions qui a pour but d'ancrer le développement durable à l'échelle locale. Le lancement officiel de l'Agenda 21 de la Ville de Quimperlé a eu lieu lors du conseil municipal du 28 avril 2011. L'objectif est maintenant de sensibiliser l'ensemble des Quimperlois à ce projet territorial prometteur.

L'Agenda 21, un projet territorial à adapter à chaque échelle

Il existe aujourd'hui des Agenda 21 à de multiples échelles : région, département, communauté de communes, familles (démarche innovante lancée dans le Finistère en mars 2010)... Ainsi, la Cocopaq a récemment approuvé le programme d'actions de son Agenda 21. Pour la commune de Quimperlé, il est important d'également de se lancer cette démarche. La philosophie et les actions de chaque Agenda 21 sont complémentaires et différentes. Si l'objectif d'un tel projet est toujours d'ancrer un mode de développement soutenable dans les pratiques de chaque acteur de la ville (citoyen, association, entreprise, élus de la commune, école...) cela peut passer par des moyens différents qui sont fonction de l'identité, des caractéristiques et surtout des compétences de chaque collectivité impliquée dans une démarche Agenda 21.

La Ville a donc souhaité se lancer dans cette aventure ambitieuse et porteuse de sens pour :

- Rassembler les Quimperlois autour d'un projet commun qui bénéficie à tous sur le long terme,
- Réfléchir au Quimperlé de demain pour mieux le vivre aujourd'hui,
- Prendre conscience de l'ampleur des enjeux environnementaux, sociaux et économiques d'aujourd'hui et de demain,
- Préserver les ressources en réalisant des économies d'énergies, en mobilisant et en fédérant l'ensemble des forces quimperloises,
- Faire participer l'ensemble des personnes motivées par la démarche,
- Accélérer et coordonner les changements.

Afin d'y parvenir, une chargée de mission, Marie-Ève Corbel, a été recrutée au début du mois d'avril par la mairie. Son rôle est de coordonner l'ensemble de la démarche et d'évaluer les actions menées sur le territoire en tenant compte aussi bien des mesures concrètes en faveur du développement durable que du vécu des Quimperlois.

Des organes opérationnels propres à l'Agenda 21 seront également mis en place : comité technique, comité de pilotage et groupe de suivi en interne.

Les différents comités

Le comité de pilotage, composé de 16 membres (huit personnes de la mairie dont trois agents municipaux et huit personnes des mondes économiques, associatifs et éducatifs quimperlois) aura pour mission de suivre et d'approuver les grandes étapes de la démarche Agenda 21.

Le comité technique, divisé en plusieurs sous-commissions (éducation, espaces verts, culture, alimentation, etc.) sera force de propositions et aura pour rôle de travailler à la construction des objectifs et des actions à mettre en œuvre.

Enfin, le groupe de suivi en interne sera composé exclusivement d'agents et devra réfléchir aux moyens d'appliquer le développement durable au sein de la collectivité et de suivre l'évolution des pratiques.

▶ Les grands temps de l'Agenda 21 quimperlois

La création d'un Agenda 21 passe par des étapes bien précises, garantes de la qualité et de l'efficacité du projet. Trois temps primordiaux marquent le lancement d'une démarche Agenda 21 :

- Sensibilisation aux enjeux du développement durable,
- État des lieux en interne et bilan des actions déjà menées par la Ville en matière de développement durable,
- Diagnostic partagé. Il s'agit d'une photographie de la commune telle qu'elle est perçue par les Quimperlois.

Faisant suite à la phase de diagnostic, le projet d'Agenda 21 inclut également la réalisation d'une stratégie de territoire : il s'agit d'une ligne directrice pour les années à venir. Cette stratégie consiste à fixer des orientations et des objectifs qui répondent à des enjeux propres à Quimperlé, et qui devront être validés par le comité de pilotage.

Ce n'est qu'après cela que sera validé un programme d'actions évolutif qui devra tenir compte de ce qu'on a fait et qui fixera des objectifs concrets d'économie d'énergie, de diminution de production de déchets, d'équité sociale, ... Ce programme d'actions inclura des outils de suivi et d'amélioration dont le rôle sera d'améliorer continuellement l'Agenda 21 et de tenir compte de l'efficacité des actions programmées et réalisées.

▶ Premières étapes

La phase de sensibilisation et d'information au projet d'Agenda 21 a aujourd'hui démarré. Elle s'est traduite par l'organisation de plusieurs réunions d'information avec le personnel communal afin de sensibiliser l'ensemble des agents de la Ville à la démarche. L'évènement le plus marquant a été l'organisation d'une journée de lancement le 30 juin 2011 à laquelle a été convié l'ensemble des agents. Cette journée a permis, par l'intermédiaire d'interventions de collectivités déjà engagées dans un Agenda 21, de personnes du Conseil général investies dans le développement durable (restauration collective bio, pratiques durables au niveau de la voirie...) d'établir une culture commune du développement durable afin que chacun se sente acteur de l'Agenda 21.
L'état des lieux des pratiques de la Ville a également été lancé et se traduit par des rencontres avec chacun des services de juin à début septembre. Le diagnostic partagé se poursuivra dès le début du mois d'octobre avec l'organisation d'une réunion publique pendant laquelle sera présenté l'état des lieux et où seront annoncés les futurs réunions, ateliers, etc...
Enfin, la Ville souhaitant faire participer l'ensemble des Quimperlois à la construction de l'Agenda 21, vous trouverez dans ce bulletin municipal (et sur le site de la Ville de Quimperlé : www.quimperle.com) un questionnaire qui a pour but de recueillir votre avis, vos idées, vos remarques, vos propositions sur le développement durable à Quimperlé. Vous pouvez déposer votre questionnaire complété à l'accueil de la Mairie et dans les points de collecte suivant avant le 15 septembre 2011 :

- CCAS
- Médiathèque
- Services techniques
- Cinéma la bobine
- Office de tourisme

▶ Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur le site de l'Agenda 21 de Quimperlé à l'adresse suivante : www.agenda21-quimperle.fr

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse suivante : agenda21@ville-quimperle.fr

Une journée sans voiture

La commission écologie/environnement du Conseil Municipal des Jeunes prépare l'organisation de la journée sans voiture du samedi 24 septembre 2011.

Pour les jeunes conseillers le but de cette journée n'est pas d'ennuyer les gens en bloquant la circulation mais au contraire d'en faire une journée festive avec des objectifs bien précis :

- Sensibiliser les gens aux impacts environnementaux de nos transports motorisés.
- Montrer l'intérêt des modes de transport doux.
- Démontrer que l'on peut faire « plein de choses » sans voiture.
- Rester dans les objectifs de l'Agenda 21.

Plusieurs associations et commerçants s'associent à cette manifestation.

Carine Fouquet et une des éducatrices spécialisées du centre

Le CADA

Le centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Quimperlé est ouvert depuis septembre 2006. Rencontre avec Carine Fouquet chef du centre pour nous expliquer son fonctionnement et ses missions.

Comment fonctionne votre structure ?

Le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile est géré par l'Aftam (Association pour la formation des travailleurs africains et malgaches) association financée par l'État. Nous offrons aux demandeurs d'asile un lieu d'accueil pendant la durée de l'étude de leur dossier de demande de statut de réfugié. Cet accueil prévoit leur hébergement, ainsi que leur accompagnement administratif, social et médical. Deux centres existent dans le Finistère : à Brest et à Quimperlé. Nous employons 6 personnes à l'heure actuelle. Le centre est agréé pour 65 personnes. C'est l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) qui orchestre la répartition des demandeurs au niveau national.

Quel est le profil des personnes que vous aidez ?

Leur origines dépend de la situation géopolitique du moment. Nous accueillons beaucoup de personnes de l'Europe de l'Est et du Congo. Ces derniers temps plus d'Iraniens et de Coréens. En général ce sont des familles, assez rarement des personnes isolées.

Quelle est la prise en charge que vous offrez ?

Les demandeurs sont nourris et logés. Ils n'ont pas le droit de travailler mais ne rien faire amène une grande fragilité au niveau de leur bien-être et ne simplifie pas leur intégration. D'ailleurs, ils sont demandeurs d'effectuer des actions bénévoles. Notre principal partenaire qui accueille nos demandeurs d'asile en tant que bénévoles est la communauté Emmaüs.

Mais cette prise en charge ne se limite pas à un aspect matériel ?

Non, au-delà de cette prise en charge, c'est l'écoute qui est essentielle. Ces personnes, dont les vies ont été brisées, fuient leur pays d'origine et demandent à la France de les accueillir. Pour l'équipe du CADA, il s'agit de libérer leur parole, de reconstituer leur histoire, de les aider à retrouver leur dignité.
Ce travail, primordial d'un point de vue psychologique, l'est aussi dans la constitution du dossier de demande du statut de réfugié.

Comment se passe une demande d'asile ?

Le demandeur d'asile sollicite le statut de réfugié au titre de la Convention de Genève. Sa situation est examinée par l'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et étudie l'éligibilité à l'asile. En cas d'accord la personne obtient le statut de réfugié régulier et permanent. Elle bénéficie d'une carte valable dix ans (renouvelée automatiquement). Ils peuvent alors demander leur naturalisation sous réserve de parler correctement français et de bien connaître les institutions et lois françaises (au niveau national 30% des demandes sont acceptées).

De quels soutiens bénéficiez-vous ?

La mairie nous offre un soutien logistique et des aides pour la cantine (de la même façon que les personnes bénéficiant des minimas sociaux). Nous disposons d'une bonne écoute de la part du Maire. La communauté de communes nous aide également pour des logements temporaires. Le CMP (Centre Médico-Psychologique) propose aux demandeurs d'asile un soutien psychologique suite aux traumatismes qu'ils ont vécus.

Peut-on vous aider d'une autre façon ?

Nous encourageons les associations qui pourraient accueillir des demandeurs d'asile en tant que bénévoles à rentrer en contact avec nous.

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA)
15, rue des tanneries, 29300 Quimperlé
ouvert du lundi au vendredi
de 5h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Tél : 02 98 39 13 10
www.aftam.fr

Définition

Un réfugié est une personne qui « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ».
(Article 1A.2 de la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés), voté par l'ONU qui fait obligation aux États d'examiner les demandes d'asile.

Une indignation calculée

L'opposition Quernez prend les Quimperlois pour des amnésiques et des crédules. Depuis quelques mois, elle est passée à l'offensive systématique sur les finances. Par des articles de presse et des polémiques, par des excès de langage et des leçons de morale, elle veut faire oublier le passif de son bilan tout en s'attaquant à notre gestion. Elle n'aurait aucune responsabilité dans le montant énorme de 400 000 € d'impayés et elle conteste la gravité de la situation financière laissée en 2008.
Pourtant, que constate-t-on ?
La Chambre Régionale des Comptes a ordonné à l'ancien trésorier de rembourser une somme réduite pour les impayés jusqu'à 2005 ; pour 2006-2007, période où les impayés ont plongé, il n'y a pas eu de condamnation. Dans ces conditions, on peut s'interroger légitimement pourquoi ?
L'opposition elle-même lors d'un conseil municipal, a reconnu la forte dégradation des comptes qui nécessitait, selon elle, une pause prolongée dans les investissements jusqu'en 2011.
Alors que cherche le chef de l'opposition ?
Discréditer les résultats de notre gestion rigoureuse et d'économie, dans une situation toujours tendue ? Après le prélèvement rendu nécessaire en 2009, notre refus d'augmenter désormais les taux des impôts lui donne peu de prise.
Critiquer nos choix d'investissements qui privilégient les économies d'énergie et les programmes bien subventionnés tout en reprochant leur « manque d'ambition » ?
Ou tout simplement essayer de se refaire une virginité dans ce domaine stratégique ?

Les élus de la majorité

Les mensonges, ça suffit !

Dans le dernier bulletin municipal, le maire a lancé de très graves accusations :
« L'équipe que je dirige a redressé la situation financière qui menaçait la ville d'une possible mise sous tutelle, réagi à l'ampleur d'impayés ».
La mise sous tutelle est une procédure d'une extrême rareté.
À aucun moment, il n'en est d'ailleurs question dans l'analyse de la Cour Régionale des Comptes des années 2000-2008.
Quant aux impayés d'eau et de cantine, ils étaient dus à un dysfonctionnement de la Trésorerie Générale et non à une faute des services municipaux.
Ne pouvant débattre à armes égales dans un journal municipal qui a diminué d'un tiers l'espace réservé à l'opposition, nous avons réagi dans notre blog « Quimperlé demain » et par une lettre ouverte adressée au Maire et publiée par la presse locale. Une presse qui est allée jusqu'à parler « d'intox » après avoir interrogé les services de la Préfecture.
Une lettre restée sans réponse, comme un aveu de mensonge !
Des mensonges qui deviennent une habitude !
Souvenez-vous de la baisse de l'abattement à la base de la taxe d'habitation qui devait entrainer un allègement de la facture pour les Quimperlois ! Pourtant, cette décision a bien pour effet une hausse mécanique de l'impôt ! Pourquoi le nier ?
Ces omissions, contre-vérités et diffamations ne sont pas dignes d'une équipe municipale qui promettait la vérité et la transparence.

Quimperlé demain.
Michaël Quernez, Nadine Constantino, Michel Forget, Daniel Le Bras, David Le Doussal, Cécile Peltier, M.T Sauvervald.

Pour une démocratie réelle, maintenant !

Les peuples du Maghreb ont montré la voie, la jeunesse espagnole suit le même chemin.

Face à la mondialisation capitaliste et son sinistre cortège d'exploitation, de misère, de désastres écologiques, les politiciens professionnels calfeutrent la démocratie aux salons dorés. À Quimperlé, ces soit disant bien pensant attaquent l'unique conseiller municipal du NPA, non pas sur le fond de nos propositions, mais pour ses absences lors de certains Conseils ou Commissions ! Ils n'ont toujours pas compris que pour les salariés du privé (pire pour les ouvriers qui bossent en 4x8), s'absenter, c'est à la fois perdre du salaire et accroître le boulot des collègues. Nous aimerions pour notre part les rencontrer dans les mobilisations... Car n'en déplaise à la majorité municipale, Quimperlé est une ville ouvrière qui lutte et résiste. Alors que des menaces planent sur PDM et Nestlé, que des fermetures de classe sont annoncées, que le chômage ne cesse de grimper... la priorité politique devrait être au partage des richesses, à la construction des solidarités, à la défense intransigeante des services publics, au maintien et au développement de l'emploi et non pas transformer notre ville uniquement en parc d'attraction touristique...

Enfin, nous tenons dans ces colonnes à rendre hommage et saluer fraternellement Pascal Thomas, ex-secrétaire de l'Union Locale CGT qui nous a quittés récemment.
Nous continuons la lutte, Camarade.

Eric Rudwill, Conseiller municipal de la Vraie Gauche, Porte Parole du NPA

Agenda ▸ Deiziataer

Juillet

Samedi 9 et dimanche 10 : épreuve FITA de tir à l'arc, Kervidanou

Mercredi 13 : Le petit Nicolas, cinéma en plein air, prairie Saint-Nicolas à la tombée de la nuit

Jeudi 14 : spectacle Swingkalon par le cercle et Evit Dans, Transe en Danses, feu d'artifice et fest-noz

Vendredi 15 : loto du FCQ; Coat Kaër, 20h

Dimanche 17 : vide-grenier du FCQ, parking centre Leclerc

Mercredi 20 : spectacle du Bagad Bro Kemperle, espace Kerjégu, 21h

Jeudi 21 : Les aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec, cinéma en plein air, prairie Saint-Nicolas à la tombée de la nuit

Vendredi 22 :
- spectacle du cercle Giz'Kalon, Coat Kaër
- grande braderie des commerçants
- moules Frites du jumelage Quimperlé Geilenkirchen, prairie Saint-Nicolas

Mercredi 27 : Mas Bajos, espace Kerjégu, 21h

jeudi 28 : Alice au pays des merveilles, cinéma en plein air, prairie Saint-Nicolas à la tombée de la nuit

Samedi 30 :
- pardon de la chapelle Saint-David, chapelle du cimetière
- loto UCQ, Coat Kaër, 18h

Dimanche 31 : anniversaire du club des coqs pétanqueurs, Kerbertrand

Août

Mercredi 3 : The Décline, Argies, espace Kerjégu, 21h

Jeudi 4 : L'arnacœur, cinéma en plein air, prairie Saint-Nicolas à la tombée de la nuit

Vendredi 5 : grande braderie des commerçants

Dimanche 7 : 31e régional de pétanque, Kerbertrand

Mercredi 10 : My Sweet Shoes, Peter's Uncle Band, Malou, Les voleurs de swing

Jeudi 11 : Avatar, cinéma en plein air, prairie Saint-Nicolas à la tombée de la nuit

Jeudi 18 : Good Morning England, cinéma en plein air, prairie Saint-Nicolas à la tombée de la nuit

Samedi 20 : pardon de Lothéa, chapelle de Lothéa

Jeudi 24 : Brendan et le secret de Kells, cinéma en plein air, prairie Saint-Nicolas à la tombée de la nuit

Samedi 27 : poissonnade autour des halles

Septembre

Samedi 10 :
- À tous sports, forum des associations sportives, Kerneuzec
- festival Alerte Rouge, espace Kerjégu

Samedi 17 et dimanche 18 : journées européennes du patrimoine

Dimanche 18 : descente de la Laïta, prairie Saint-Nicolas

Samedi 24 : journée sans voiture

Expositions

jusqu'au 3 septembre : Hangar't, Bonjour Monsieur Rancillac, Médiathèque

jusqu'au 11 septembre : Thierry Pertuisot, Géographies variables, Galerie du Présidial

jusqu'au 18 septembre : Marguerite Paulet, Maison des Archers

jusqu'au 25 septembre : Bernard Rancillac, Rancillac et les Ursulines, Chapelles des Ursulines

La Ville de Quimperlé se félicite de la libération des deux otages français retenus en Afghanistan depuis 18 mois et remercie les 600 signataires de la pétition de soutien.